

**Philippe MALBETH**

Expert en automobile diplômé d'État, inscrit sur la liste nationale sous le numéro 001379-VE

Ingénieur circulation routière – expertise accidentologie certifié I.P.F. N°26160

Expert près la Cour d'Appel de Toulouse

Expert Européen agréé FIEA N°FR 1 01379 18

Membre de la Compagnie des Experts près la Cour d'Appel et le Tribunal administratif de Toulouse

Membre de la Compagnie des Experts de Justice Automobile et de la Compagnie des Experts de Justice Transport Terrestre

Délégué régional Sud Ouest pour l'I.T.A. (Institut Technique d'Accidentologie) et membre de l'Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert

Membre E.V.U. (association européenne pour la recherche et l'analyse des accidents)

Membre du S.E.I. (Syndicat des Experts Indépendants) et du réseau d'experts indépendants PROBLEMAUTO

Enquêteur départemental de sécurité routière (ECPA 31) - Correspondant Virtual Crash France

Chargé de formation par l'URISMIP et l'Institut National Polytechnique de Toulouse, AAE Innovation, GRETA Midi Pyrénées, etc.

## LETTRE DE MISSION

Le mandant souhaite que l'exécution de la prestation de service commence avant la fin du délai de rétractation et le demande expressément (article L. 121-21-5 du code de la consommation).

**A compléter :**

**NOM – Prénom** ou raison sociale : .....

**Adresse :** .....

**N° de téléphone fixe :** ..... **Mobile :** .....

**Email :** .....@.....

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu nous consulter en qualité d'Expert en automobile pour vous assister sur le plan technique dans votre dossier en cours.

Cette lettre a pour but de confirmer les conditions de notre mission et l'étendue de nos interventions. L'objet de la présente mission n'est pas exhaustif et peut-être élargi, les honoraires en conséquence.

**OBJET DE LA MISSION :**

- Réaliser un examen du véhicule ..... immatriculé .....
- Rechercher les causes du dysfonctionnement ou du litige
- Plus généralement établir un rapport de constatations pouvant être produit en justice.

**HONORAIRES :** Les honoraires relatifs à cette mission sont liés à la difficulté technique du dossier et aux moyens mis en œuvre pour y parvenir, un prévisionnel sera fixé pour l'intervention ci-dessous définie :

- Intervention chez le réparateur que vous avez désigné : .....
- 1<sup>ière</sup> expertise de reconnaissance,
- Analyse technique pour suite à donner.

***Merci de nous retourner la présente mission (datée et signée), accompagné de votre règlement.***

***NB : si la mission nécessite peu de moyens d'investigation ou si elle ne peut pas être menée à son terme, une remise sera appliquée sur l'honoraire prévisionnel.***

Fait à ..... le ..... signature :